

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON** tenue ce lundi 6 novembre 2023 à 19h30. Le conseil siégeant en séance extraordinaire au lieu ordinaire des séances à l'édifice de la mairie.

Sont présents et formant quorum mesdames les conseillères Nicole Gravel, Vivian Beausoleil et Manon Charbonneau ainsi que messieurs les conseillers Alain Prescott, Denis Desroches et Bruce Boivin, siégeant tous sous la présidence M. le maire Mario Frigon, ainsi que Stéphanie Marier, dir. générale et greffière-trésorière à titre de secrétaire d'assemblée. Ayant tous été convoqués par avis de convocation le 31 octobre 2023.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- ACHAT D'UNE DÉCHIQUEUSE VERMEER BC700XL**

---

#### ***résolution no 2023-11-332***

IL EST PROPOSÉ PAR Alain Prescott  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'entériner l'achat d'une déchiqueteuse VERMEER BC700XL 2024 auprès de Vermeer Canada Inc. au montant de 31 450\$ plus taxes. La dépense sera répartie selon les indications suivantes :

49% Revenus reportés des carrières et sablières  
51% Excédent de fonctionnement non affecté

Stéphanie Marier, dir. générale et greffière-trésorière est autorisée à signer le contrat entre les parties.

### **2-AUTORISATION TRANSACTION ET QUITTANCE DOSSIER 19281-20**

---

#### ***résolution no 2023-11-333***

IL EST PROPOSÉ PAR Nicole Gravel  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers, d'autoriser madame Stéphanie Marier, directrice générale et greffière-trésorière à signer l'entente de transaction et de quittance du dossier 19281-20 comme entendu entre les parties.

## **CORRESPONDANCE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

**M. le maire invite les membres du conseil et les citoyens présents à la période de questions.**

**Et la séance est levée à 19h48**

\_\_\_\_\_  
Mario Frigon  
Maire

\_\_\_\_\_  
Stéphanie Marier. *dma*  
Directrice générale greffière-trésorière

Je, *Mario Frigon*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Mario Frigon